8ème RALLYE REGIONAL DE CHAMBOST - LONGESSAIGNE

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

CHAMPIONNAT DU COMITE RHONE-ALPES

21 mai 2011

ORGANISE PAR L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE DU RHÔNE

AVEC LE CONCOURS

DU CLUB-AUTOMOBILE DE CHAMBOST-LONGESSAIGNE

Règlement particulier

Ce règlement complète le règlement standard des Rallyes

ASA RHONE 40, COURS VERDUN - 69002 LYON
Tél. : 04.78.38.15.70 - Fax : 04.78.42.25.67

SOMMAIRE

PROGRAMME - HORAIRES

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1. Officiels
1.2. Eligibilité
1.3. Vérifications

ARTICLE 2. ASSURANCES

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. Demande d'engagement - Inscriptions - Concurrents admis
3.2. Equipages
3.3. Ordre de départ

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1. Voitures admises
4.2. Pneumatiques
4.3. Limitation de changements de pièces
4.4. Assistance

ARTICLE 5. PUBLICITE

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description
6.2. Reconnaissances
6.3. Carnet de contrôle
6.4. Circulation

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. Départ
7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles
7.3. Contrôles : C.P., C.H., - Mise Hors Course
7.4. Contrôles de regroupement
7.5. Epreuves Spéciales
7.6. Parc Fermé

ARTICLE 8. PENALITES

ARTICLE 9. CLASSEMENT

ARTICLE 10. PRIX - COUPES

ANNEXES

1. ***Itinéraire/horaire***

- **Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes français.**
  Les articles non mentionnés dans le présent règlement sont conforme au règlement standard F.F.S.A

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 11 avril 2011

Ouverture des engagements : Lundi 11 avril 2011

Clôture des engagements : Lundi 9 mai 2011

Parution et distribution du road-book : Samedi 14 mai 2011, Bar du Renouveau à CHAMBOST-LONGESSAIGNE (à partir de 08h00).

Dates et heures de reconnaissances : Samedi 14 mai 2011 de 8h00 à 18h00
Vendredi 20 mai 2011 de 8h00 à 18h00

Vérification des documents et des voitures :

Vérifications administratives :
Samedi 21 mai 2011 SALLE Polyvalente – Complexe sportif à CHAMBOST-LONGESSAIGNE de 07h30 à 12h00.

Vérifications techniques :
Samedi 21 mai 2011 de 07h45 à 12h15.

Mise en Parc fermé : Sur le stade à l'issue des contrôles techniques

1ère réunion des Commissaires Sportifs : Samedi 21 mai 2011 au Complexe sportif à 12h30

Publication des équipages admis au départ : Samedi 21 mai 2011 à 13h00 au Parc fermé de départ à CHAMBOST-LONGESSAIGNE

Départ du rallye : Samedi 21 mai 2011 à 14h00 Complexe sportif à CHAMBOST-LONGESSAIGNE (1ère voiture)

Arrivée du rallye : Samedi 21 mai 2011 à 21h15 Complexe sportif à CHAMBOST-LONGESSAIGNE (1ère voiture)

Vérification finale : Samedi 21 mai 2011 à l'arrivée du rallye

Publication des résultats du rallye : Samedi 21 mai 2011, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix : Samedi 21 mai 2011 à l'arrivée du rallye (Podium)

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile du Rhône organise en collaboration avec le Club Automobile de Chambost-Longessaigne le **8ème RALLYE REGIONAL DE CHAMBOST-LONGESSAIGNE** qui se déroulera le 21 mai 2011. Cette épreuve sera disputée conformément au Code Sportif International (et ses annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), aux règlements des Championnats de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement sportif de la F.F.S.A. et au présent règlement enregistré :

Par le Comité Régional Rhône-Alpes sous le permis d'organisation N° R 23 en date du 14 mars 2011
Par la FFSA sous le n° R __ en date du _____ 2011.

ORGANISATEUR TECHNIQUE : M. GIRAUD

Secrétariat du rallye :
ASA DU RHONE
40, COURS VERDUN
69002 LYON
Téléphone : 04.78.38.15.70 Télécopie : 04.78.42.25.67

Internet : http://www.asarhone.com

Permanence du rallye : - Samedi 21 mai 2011 au P.C. du rallye (SALLE Polyvalente – Complexe sportif à CHAMBOST-LONGESSAIGNE) de 07h00 à 22h la fin de l'épreuve.

Tableau d'affichage : Du début du meeting à la fin du rallye, sur le stade

1.1. Officiels

PRESIDENT DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

- M. Didier ROSSIGNOL Licence N° 11521

COMMISSAIRES SPORTIFS

- M. Jean Carl ANNOVAZZI Licence N° 8408
- M. Richard RAMET Licence N° 2199

SECRETAIRE DU COLLEGE DES COMMISSAIRES SPORTIFS

- Mme Agnès ANNOVAZZI Licence N° 151454

DIRECTEUR DE COURSE

- M. Thierry HERITIER Licence N° 1713

DIRECTEURS DE COURSE ADJOINTS

- M. Daniel BERTHON Licence N° 1621
- M. Jean Pierre CLAUSS Licence N° 2662

VOITURE TRICOLORE

- M. Fernand VERRIERE Licence N° 6123

VOITURE INFO

- M. Gilbert MERMET Licence N° 34846

VOITURE BALAI

- M. Christophe PERRIN Licence N° 1715

MEDECIN CHEF

- Dr

COMMISSAIRES TECHNIQUES

- M. Jean Claude CARRE (responsable) Licence N° 13049
- M. Alain BILLOUD Licence N° 13082
- M. JOUVHOMME Gérard Licence N° 51582
- M. RANCON Jean Marc Licence N° 14085
- NC Licence N°

CHARGES DES RELATIONS AVEC LES CONCURRENTS

- Mme Marie Noëlle FAURE Licence N° 20376
- M. Arnaud BERTACCHINI Licence N°134194
- Licence N°

DIRECTEURS DE COURSE DELEGUES AUX EPREUVES SPECIALES

- M. Jean Paul BERERD Licence N° 14166
- M. Alain RENAUDIER Licence N° 5250

OBSERVATEUR DU COMITE

- M. Robert MORANGE Licence N° 1981

RESPONSABLE DES RELATIONS AVEC LES COMMISSAIRES DE ROUTE

- M. Thierry HERITIER Licence N° 1713
- M. Emmanuel VEYRET Licence N° 1316

CHRONOMETRAGE LIBRE au 1/10e

INFORMATIQUE

- M. Jean Paul DURAND Licence N° 27683

RESPONSABLE CIBISTES

- M. Dominique CALAIS Licence N° 1712

SPEAKER

- M. Licence N°

1.2. Eligibilité

Le 8ème **RALLYE REGIONAL DE CHAMBOST-LONGESSAIGNE** compte pour :

- La Coupe de France des Rallyes 2011,
- le Championnat du Comité Régional Automobile Rhône-Alpes.

1.3. Vérifications

Les équipages engagés pourront **consulter leur accusé de réception d'engagement, et leur heure de convocation** pour les vérifications qui auront lieu :

Samedi 21 mai 2011 Complexe sportif à CHAMBOST-LONGESSAIGNE de 07 h 30 à 12 h 00.

Sur le site Internet : www.asarhone.com

(Il ne sera pas envoyé d'accusé de réception de l'engagement).

Les vérifications finales seront effectuées :
Adresse : **Garage GIRAUD** à Chambost-Longessaigne
Taux horaire maximum de la main d'oeuvre : **45,00 € T.T.C.**

ARTICLE 2. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. Demande d'engagement - Inscriptions - Concurrents admis

Toute personne désirant participer au 8ème RALLYE REGIONAL DE CHAMBOST-LONGESSAIGNE doit adresser au secrétariat :

ASA RHONE 40, Cours Verdun 69002 LYON
Tél. 04.78.38.15.70 - Fax 04.78.42.25.67

La demande d'engagement ci-jointe dûment complétée, **avant le 8 mai 2011 à minuit** (cachet de la poste faisant foi).
Les détails relatifs au coéquipier peuvent être complétés jusqu'au moment des vérifications des documents.
Le nombre maximum de partants est fixé à 150.

3.1.1 Concurrents admis

Conforme au règlement standard FFSA

3.1.1.2 Les droits d'engagement sont fixés :

Avec la publicité facultative des organisateurs. : 285,00 €
250,00 € pour les équipages 100% ASA du Rhône

Sans la publicité facultative des organisateurs. : 570,00 €

Remboursement des droits d'engagement
Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :
- aux candidats dont l'engagement aurait été refusé
- au cas où l'épreuve n'aurait pas lieu

L'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure, n'auraient pu se présenter au départ de l'épreuve, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée.
La retenue sera :

- de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant l'épreuve
- de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

3.1.1.3. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits.

3.2. Equipages

Conforme au règlement standard FFSA

3.3. Ordre de départ

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 Voitures admises

Conforme au règlement standard FFSA

4.2 Pneumatiques - Réglementation de l'utilisation des pneumatiques

Conforme au règlement standard FFSA

4.3 Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA

4.3.2 Assistance

L'assistance sera autorisée dans le seul parc d'assistance défini sur le carnet d'itinéraire.

Dans le parc d'assistance, il sera demandé aux concurrents :

- **De tenir à proximité immédiate de l'emplacement de chaque voiture de course un extincteur pour foyers A, B et C d'une capacité minimale de 5 kg, ayant fait l'objet d'un contrôle depuis moins de 2 ans.**
- **De disposer sous chaque voiture de course une bâche étanche et résistante aux hydrocarbures d'une surface au moins égale à celle de la voiture,**
- **De prendre en charge l'enlèvement de leurs déchets au plus tard lorsqu'ils quittent le parc d'assistance.**

ARTICLE 5. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1. Description

Le 8ème **RALLYE REGIONAL DE CHAMBOST-LONGESSAIGNE** représente un parcours total de **100,000** km. Il est divisé en 3 sections comportant 6 épreuves spéciales (2 différentes) d'une longueur totale de **39,900** km.

Les Epreuves Spéciales sont :

ES 1, 3, 5 : Chambost - Saint Clément **8,00** km **à effectuer 3 fois**
ES 2, 4, 6 : Villecheneve **5,30** km **à effectuer 3 fois**

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2. Reconnaissances

Les reconnaissances sont autorisées seulement les jours suivants :

- **Samedi 14 mai 2011 :** de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.
- **Vendredi 20 mai 2011 :** de 08h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

6.2.1 Le nombre de passage est limité à 3 maximum, des contrôles seront effectués.

6.3. Carnet de contrôle

Conforme au règlement standard FFSA

6.4. Circulation

Conforme au règlement standard FFSA
Respect du Code de la Route, plaques d'immatriculation : emplacement et dimensions conformes à la réglementation en vigueur.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. Départ
Conforme au règlement standard FFSA

7.2. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

Les signes distinctifs des commissaires sont :
- Chefs de poste : CHASUBLE JAUNE.
- Commissaires de route : CHASUBLE ORANGE.

7.3. Contrôles de passage (C.P) - Contrôles Horaires (C.H) - Mise Hors Course

Conforme au règlement standard FFSA

7.4. Contrôles de regroupement

Conforme au règlement standard FFSA

7.5. Epreuves Spéciales

Conforme au règlement standard FFSA

- **Sur le parcours des épreuves spéciales, seuls les dépannages demandés par la Direction de Course seront pris en charge par l'Organisateur.**

7.6. Parc fermé

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 8. PENALITES - RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 9. CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 10. PRIX - COUPES

Classement Scratch :

1er	400,00 €
2ème	300,00 €
3ème	200,00 €

Classement par Groupes :

(x 6)	+ 3 partants	+ 8 partants	+ 13 partants
1er	180,00 €	230,00 €	230,00 €
2ème		180,00 €	180,00 €
3ème			100,00 €

Classement par Classes :

(x 22)	- 5 partants	- 10 partants	+ 10 partants	+ 15 partants
1er	200,00 €	285,00 €	285,00 €	285,00 €
2ème		200,00 €	200,00 €	200,00 €
3ème			150,00 €	150,00 €
4ème				120,00 €
4ème				80,00 €

Coupe des dames (si plus de 3 partantes) **: 150,00 €**

Total des prix distribuables : 22 480,00 €

- **Les chèques et les classements seront envoyés à tous les équipages primés par courrier à compter du mardi 24 mai 2011.**

COUPES

Classement Général : 3 premiers du Scratch.
Groupes N/FN, A/FA, R, GT de série, F2000, Z : premier de chaque groupe.
Classes : premier de chaque classe.
Premier équipage féminin.

Tous les prix sont cumulables.
Les coupes ne sont pas cumulables.

AUTRES RECOMPENSES

Des coupes seront remises à des commissaires par tirage au sort.

La remise des prix aura lieu **le samedi 21 mai 2011 sur le Podium.**